

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 212

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Hennemann de Spiegelberg s'était retiré à Soleure. Il entra dans la magistrature et fut avoyer de cette ville de 1421 à 1451. Il avait épousé Marguerite de Spins, veuve de Jean de Bubenberg de Berne. Elle lui apporta en dot le domaine de Spins, près d'Aarberg qui lui valut la bourgeoisie de cette ville. La femme d'Hennemann lui légua les seigneuries de Strätlingen et de Reutlingen, au canton de Berne, elle mourut sans enfants. Hennemann épousa ensuite Elisabeth de Bärenfels de Bâle qui lui donna une fille nommée Cunégonde. Son père la plaça, par testament, sous la tutelle du gouvernement de Soleure. Riche et belle, à peine était-elle nubile qu'une foule de prétendants la demandèrent en mariage. René de Malleray, du Conseil de Soleure, l'épousa en 1462, mais mourut quatre ans après. Cunégonde se remaria à Pétermann de Wäberen, baron de Belp, avoyer de Berne et qui commanda la les troupes bernoises à la bataille de Morat. Cette union ne fut pas heureuse. Cunégonde quitta son mari en 1479 et se retira chez sa mère, mariée à

Frédéric de Stauffenberg, qui avait une fille nommée Cléophré, mariée au seigneur Rodolphe de Blumenegg, bailli de Rötteln. C'est à cette Cléophré qu'échut toute la fortune des nobles de Spiegelberg.

Hennemann avait eu des enfants illégitimes, Rodolphe, chanoine de Soleure et de Colmar, mort en 1506, père également d'un fils, Barthélemy de Spiegelberg, qui fut chanoine de Soleure en 1501 et mourut en 1541.

C'est ainsi que s'éteignit cette famille de Spiegelberg, qui gouverna, au nom de l'évêque, la Montagne de Muriaux ¹⁾

A la fin du XIV^{me} siècle, le château de Spiegelberg était la propriété des évêques de Bâle. Comment ce château est-il rentré dans le domaine de ces prélats, il est assez difficile de le dire. On vient de voir que l'évêque de Bâle avait d'abord établi un châtelain au château de Spiegelberg, pour la protection de la contrée, puis avait inféodé cette forteresse à une famille noble qui en prit le nom. Il se pourrait que les nobles de Spiegelberg n'aient pas rempli leur mandat et que par leur mauvaise administration ou par leur méchanceté, ils aient engagé l'évêque de Bâle à leur reprendre ce fief et qu'alors cette famille s'est retirée à Soleure où elle ne s'éteignit que dans les dernières années du XVI^{me} siècle. Le gouvernement de ces nobles à Muriaux a pu être dur et de là probablement l'épithète

¹⁾ Suivant Morel, cette famille était devenue vassale des comtes de Neuchâtel, auprès desquels elle a rempli divers emplois. Statistique de l'Evêché de Bâle, page 330.

de château des Sots-Maitres que le peuple aura donné à ce manoir.

Ce qui est certain c'est que l'évêque de Bâle, le dépensier et belliqueux Jean de Vienne, étant réduit aux expédients, se vit forcé d'engager le château de Spiegelberg, avec ceux de St-Ursanne et de Chavillier, à son cousin, Jean de Vienne, amiral de France, pour une somme d'argent qu'il en avait reçu. Aussitôt que l'amiral fut rentré en possession de l'argent prêté à l'évêque, son cousin, il rendit le château de Spiegelberg et ses appartenances, ses hommes et ses droits à l'église de Bâle, en 1384.

Au temps où le Spiegelberg rentra sous la juridiction immédiate des évêques de Bâle, la Franche-Montagne n'était pas habitée. Montfaucon, avec sa célèbre épine, se tenait à l'extrême frontière de ce pays presque désert et marquait comme la limite du pays habité et connu. Surplombant le Doubs encaissé entre de sombres rochers, la forteresse de Spiegelberg, bâtie sur un roc perdu dans les noirs sapins était le centre de la Montagne de Muriaux. Au pied du vieux manoir, quelques maisons, quelques cabanes se dressaient pauvrement, quelques rares colons cherchant à défricher un sol inculte, vivaient péniblement de leur pauvre culture. Les bras manquaient à ce travail pour ouvrir dans les vastes forêts des clairières et rendre à la culture ces terres abandonnées.

Imier de Ramstein, rentré en possession du Spiegelberg et de sa châtellenie de peu d'importance, résolut de coloniser ce pays

ne manqua pas d'arriver à l'heure de la veillée.

Le cercle grandit; les femmes se groupèrent ensemble, les enfants s'éloignèrent un peu, et les hommes, le menton appuyé sur leurs genoux, ou assis à la façon arabe, firent bande à part dans la première partie du gourbi.

C'est le moment des plaisirs naïfs pour la jeunesse. Prive de toute espèce de jouets, et ne connaissant pas même le bibelot de quatre sous dont pullulent nos bazars européens, l'enfant de la tente prend une des poules de la hutte, l'apporte à ses petits amis, qui mêlent quelque récit ou quelque conte légendaire au doux caquet de la volatile, habituée à la vie commune qui lui est faite.

Joies naïves pleines d'attraits, gracieusetés naturelles de l'enfant, écloses sous les ardeurs d'un soleil vivifiant, jувénilités ingénieuses. Intelligence sereine, pourquoi faut-il que tu sois souillée par mille récits écorçants que se chuchotent entre elles les vieilles femmes délaissées ?... Pourquoi faut-il qu'à sept ans tout au

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 7

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

Hélas ! dans quelques années, son enfant serait pour d'autres, la pauvre femme ne l'ignorait pas, ce qu'était aujourd'hui Abdallah pour elle : un tyran, un oppresseur ; mais l'affection se trouvait plus forte que les appréhensions de l'avenir, et elle souffrait le martyr, elle endurait les tortures et les angoisses les plus déchirantes en songeant qu'il lui était même refusé de serrer son enfant sur sa poitrine, alors que son pauvre cœur en sentait le besoin.

Le chef était là avec sa matraque ; Yamina commanda aux sentiments que la nature im-

prima dans tout cœur de mère, et s'empressa de mettre de l'ordre dans le gourbi, lorsqu'aucun vestige de nourriture ne resta dans la gressaie.

Elle se mit ensuite à confectionner le *kaïk* (étouffe qui sert de vêtement) avec l'aide de la petite Aïcha, qui approchait la laine et les poils de chèvre, pendant que Mohamed taillait grossièrement quelques pipes mal façonnées dans des racines de genêt.

Ces pipes, d'un art et d'un travail tout primitifs, devaient cependant figurer au marché et être offertes aux chalands.

Abdallah, sérieux et pensif, songe à ses intérêts commerciaux, ou complotait quelque brutale action.

VI

La présence de la Française dans le gourbi de Yamina, son passage à travers la *dachekra* (réunion de gourbis), avaient été remarqués ; et, soit habitude, soit curiosité, la société kabyle (!)